

## Jean-Baptiste André Godin à Edmond Bourdain, 30 mai 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 2 p. (321r, 322v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Edmond Bourdain, 30 mai 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50732>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 mai 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Bourdain, Edmond \(1850-1918\)](#)

Lieu de destination 81, rue du Commerce, Blois (Loir-et-Cher)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

# Description

Résumé Godin explique à Edmond Bourdain que son article n'a pas paru dans le journal *Le Devoir* car il a choisi de publier auparavant un article portant le même titre que le sien, rédigé par un prêtre. Il lui rappelle qu'il est préférable d'écrire des articles courts pour *Le Devoir* ; il lui fait observer que la publication en deux parties de son article nuira à son effet.

## Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Œuvres citées

- [Berteaux, [P.]], « Les prêtres romains », *Le Devoir*, t. 6, n° 194, 28 mai 1882, p. 329-330. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/330/60/836/0/0>, consulté le 30 juillet 2023]
- Bourdain (Edmond), « Causerie anticatholique et religieuse. Second entretien. Le prêtre », *Le Devoir*, t. 6, n° 197, 18 juin 1882, p. 379-382. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/380/60/836/0/0>, consulté le 30 juillet 2023]
- Bourdain (Edmond), « Causerie anticatholique et religieuse. Second entretien suite). Le prêtre », *Le Devoir*, t. 6, n° 198, 25 juin 1882, p. 397-398. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.6/398/60/836/0/0>, consulté le 30 juillet 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Dimanche 30 mai 1852.

Cher Monsieur,

Ca n'est pas absolument le motif que nous supposons qui a empêché l'insertion de votre article, c'est tout simplement l'abondance des matières et la coïncidence d'un article portant le même titre que le vôtre. et que nous avions vu venir dans le dernier N° de l'Ami du Peuple que l'autorité plus obligé de commencer par insérer celui-là qui est écrit par un prêtre.

Mais votre article va paraître à son tour. Seul-

ment peut-être va-t-il encore subir un retard de 2 jours, ce qui n'offre point d'inconvénient.

Je vous remercie d'avoir fait une actualité immédiate et pleine de l'insertion à tout moment.

Votre lettre est une réaction pour moi de celle rappeler que il convient pour le journal de faire des articles assez courts de façon à n'occuper que deux à trois colonnes.

Votre dernier article a plus étendue, il va falloir le publier en deux

Ch. Bourdaisier.

fait. Cela aura un  
peu à son effet d'au-  
tant plus que dans la  
première partie vous  
aborderez deux questions un  
peu étrangères à la ques-  
tion du pédagogue, celles de  
conférences pour l'in-  
struction de l'enfance et  
de théâtres enfantins.

Soyez convaincu,  
cher Monsieur, que  
vos articles sont toujours  
les bienvenus et que si  
j'avais des motifs d'en  
écartter un, je vous  
en préviendrais assiduité.

Veuillez agréer, cher  
Monsieur, l'assurance de  
mes sentiments dévoués.